

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 23 mai 2006 à 19 h 30 à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

| | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| Monsieur Claude Béland | Monsieur Serge Lafontaine |
| Madame Carole Boisclair | Madame Brunelle Lafrenière |
| Monsieur Denis Boulianne | Monsieur Martin Lafrenière |
| Madame Nicole Bourassa | Monsieur Steve Martin |
| Monsieur Claude Boutin | Monsieur Maurice Poudrier |
| Monsieur Denis Émond | Madame Diane Samson |
| Monsieur Réjean Gélinas | Madame Nicole Thiffeault-Marchand |
| Madame Johanne Harvey | |

AINSI QUE madame Sylvie Giroux, commissaire représentante du comité de parents.

Madame la commissaire Line Lecours et monsieur le commissaire Réal Julien sont respectivement arrivés à 22 h 06 et 22 h 10.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

| | |
|-----------------------------|---|
| Me Serge Carpentier | Secrétaire général et directeur des communications |
| Madame Maryse Demers | Directrice des Services éducatifs (jeunes) |
| Monsieur Denis Lampron | Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle |
| Monsieur Bertrand Rodrigue | Directeur des Services des ressources humaines |
| Monsieur Jean-Guy Trépanier | Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire |
| Monsieur Claude Vincent | Directeur des Services des ressources financières |

L'absence de public est constatée à cette séance.

À l'ouverture de la séance, il est procédé à l'assermentation de monsieur Denis Émond, commissaire élu à l'élection partielle tenue le 7 mai 2006 dans la circonscription numéro 6.

Président(e)

Les membres du conseil des commissaires procèdent ensuite à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et de procès-verbaux de séances du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 359 0506 :

Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0506-12 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 5.2 Remerciements.
- 5.3 Félicitations.
- 14.2 Dossier d'un employé.

Adopté unanimement

Adoption de
procès-verbaux

RÉSOLUTION 360 0506 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie des procès-verbaux de la séance d'ajournement du 2 mai 2006 et de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 9 mai 2006 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ces procès-verbaux;

QUE les procès-verbaux de ces séances, inscrits sur les documents 0506-13 et 0506-14, soient adoptés tel que rédigés.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant aux sujets présentés par la Direction générale, monsieur Claude Leclerc soumet des recommandations pour l'acceptation de congés sans traitement. Des résolutions sont adoptées pour autoriser ces congés.

Demande de congé
sans traitement à
temps partiel –
Aline Badeaux

RÉSOLUTION 361 0506 :

CONSIDÉRANT qu'une administratrice a présenté une demande de congé sans traitement à temps partiel pour l'année scolaire 2006-2007;

CONSIDÉRANT que le supérieur immédiat et le directeur général recommandent l'acceptation de cette demande;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeaut-Marchand PROPOSE que soit autorisé à madame Aline Badeaux, agente d'administration au Secrétariat général et Communications, un congé sans traitement à raison de 20 % de sa tâche, et ce, pour la période du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007;

Président(e)

QU'il demeure entendu que cette autorisation est liée et valable pour son affectation au Secrétariat général et Communications.

Adopté unanimement

Demande de congé sans traitement – Denis Morin

RÉSOLUTION 362 0506 :

congé sans traitement;

CONSIDÉRANT que monsieur Denis Morin, directeur adjoint d'école secondaire, a présenté une demande de

l'acceptation de cette demande; CONSIDÉRANT que la Direction générale recommande

Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie autorise un congé sans traitement à monsieur Denis Morin, et ce, pour la période du 20 août 2006 au 30 juin 2007;

QU'il demeure entendu que cette autorisation est la dernière compte tenu des congés successivement autorisés antérieurement.

Adopté unanimement

Demande de congé sans traitement – Lise Dubuc

RÉSOLUTION 363 0506 :

traitement;

CONSIDÉRANT que madame Lise Dubuc, directrice d'école primaire, a présenté une demande de congé sans

l'acceptation de cette demande; CONSIDÉRANT que la Direction générale recommande

Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie autorise un congé sans traitement à madame Lise Dubuc, et ce, pour la période du 28 août 2006 au 30 juin 2007.

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur général fait part de la démarche du comité formé pour l'analyse de l'organisation scolaire dans le secteur de Shawinigan. Il est alors souligné une recommandation quant à l'orientation de procéder à la fermeture de l'école de la Jeune-Relève à compter de l'année scolaire 2007-2008. Compte tenu de cette orientation, il est décidé de modifier le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2007 à 2008-2009* déposé pour fins de consultation.

Modification du plan triennal 2006-2007 à 2008-2009

RÉSOLUTION 364 0506 :

consultation, le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2007 à 2008-2009, lequel est décrit au document 0506-02;

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 329 0506, que le conseil des commissaires a déposé, pour fins de

Président(e)

CONSIDÉRANT, par suite des travaux d'un comité formé pour l'analyse de l'organisation scolaire en tenant compte de la répartition et de la destination des immeubles dans le secteur de Shawinigan, qu'une recommandation est faite quant à l'orientation de procéder à la fermeture de l'école de la Jeune-Relève à compter de l'année scolaire 2007-2008;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires retient cette recommandation et convient de la modification, en ce sens, du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2007 à 2008-2009 déposé pour fins de consultation;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que la résolution 329 0506 soit modifiée par le remplacement du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2007 à 2008-2009 décrit au document 0506-02 par celui décrit au document 0506-15.

Adopté unanimement

Poursuivant, le directeur général fait ensuite part d'une demande de partenariat concernant la bibliothèque municipale à Notre-Dame-du-Mont-Carmel. S'ensuivent des discussions au terme desquelles il est convenu de former un comité de travail sur ce dossier.

Comité de travail -
Étude de
partenariat pour
une bibliothèque
municipale avec la
municipalité de
Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

RÉSOLUTION 365 0506 :

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sollicite la participation de la commission scolaire dans le cadre d'un projet de bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'étude de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit formé un comité de travail relatif à l'étude d'un partenariat avec la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel quant à la bibliothèque municipale;

QUE ce comité soit formé des personnes suivantes :

- ✓ madame Carole Boisclair, commissaire;
- ✓ madame Danielle Bolduc, présidente;
- ✓ madame Johanne Harvey, commissaire;
- ✓ monsieur Claude Leclerc, directeur général;
- ✓ toute autre personne-ressource sur demande du comité.

QUE le mandat de ce comité soit de procéder à l'étude de partenariat précitée, de faire les représentations requises auprès de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel quant à la détermination des modalités qui seraient applicables dans l'éventualité d'un tel partenariat et de faire une recommandation, pour fins de décision, au conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Président(e)

Secrétaire

Il est par la suite procédé à la modification d'une résolution concernant le représentant de la commission scolaire au sein du Comité tourisme sportif et de loisir de Shawinigan.

Modification de la
résolution
328 0506 –
Représentant au
Comité tourisme
sportif et de loisir
de Shawinigan

RÉSOLUTION 366 0506 : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 328 0506,
que monsieur le commissaire Réal Julien a été désigné par
le conseil des commissaires pour agir à titre de représentant de la commission scolaire au
Comité tourisme sportif et de loisir de Shawinigan;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un
changement quant à cette désignation;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole
Thiffeault-Marchand PROPOSE que la résolution 328 0506 soit modifiée afin que monsieur le
commissaire Maurice Poudrier soit désigné pour agir à titre de représentant de la commission
scolaire au Comité tourisme sportif et de loisir de Shawinigan, et ce, en lieu et place de
monsieur le commissaire Réal Julien.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les commissaires, madame la présidente Danielle
Bolduc fournit des informations quant à des formations offertes par la F.C.S.Q. aux
commissions scolaires de la région. Madame Bolduc invite les commissaires à prendre
connaissance de ces formations afin de transmettre le choix de la Commission scolaire de
l'Énergie.

Monsieur le commissaire Denis Émond prend ensuite la parole pour remercier les membres
du conseil des commissaires et les cadres pour leur accueil chaleureux suite à sa récente
élection.

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier porte à l'attention des membres du conseil des
commissaires le fait qu'une bénévole d'une école s'est mérité le prix de la personnalité coup
de cœur dans le cadre du *Gala Têtes d'affiches 2005-2006* du journal Le Nouvelliste. Il est
alors adopté une résolution de félicitations.

Félicitations

RÉSOLUTION 367 0506 : CONSIDÉRANT que madame France Lemire de
Shawinigan s'est récemment mérité le prix de la
personnalité coup de cœur lors du *Gala Têtes d'affiches 2005-2006* organisé par Le
Nouvelliste;

CONSIDÉRANT que le prix de la personnalité coup de
cœur est décerné à la personne dont l'ampleur de l'implication dans le milieu est
exceptionnelle;

CONSIDÉRANT que madame Lemire coordonne le
travail de bénévoles qui servent le petit déjeuner à environ une quarantaine d'élèves de
l'école Immaculée-Conception à Shawinigan;

Président(e)

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que des félicitations soient adressées à madame France Lemire, récipiendaire du prix de la personnalité coup de cœur du *Gala Têtes d'affiches 2005-2006* organisé par Le Nouvelliste.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes). Madame Maryse Demers soumet alors à l'attention des commissaires un projet de transferts d'élèves en tenant compte de la clientèle scolaire en date du 5 mai 2006. Au terme de cette présentation, il est procédé au dépôt du document.

Projet de transferts
d'élèves 2006-
2007

RÉSOLUTION 368 0506 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déposé le document 0506-16 relatif au projet de transferts d'élèves 2006-2007 en tenant compte de la clientèle prévisionnelle en date du 5 mai 2006.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, et en référence aux sujets présentés par le Secrétariat général et Communications, Me Serge Carpentier mentionne que la consultation a été faite concernant le document relatif à la participation des commissaires à la vie des établissements (écoles et centres). Il est alors procédé à l'adoption de ce dernier.

Participation des
commissaires à la
vie des
établissements
(écoles et centres)

RÉSOLUTION 369 0506 : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 195 0105, que le conseil des commissaires a décidé de développer, au sein de la commission scolaire, une culture organisationnelle reconnaissant la participation des commissaires à la vie des établissements (écoles et centres);

CONSIDÉRANT, par suite, que des moyens et outils ont été élaborés pour l'atteinte de cet objectif, lesquels ont été soumis à la consultation des directions d'établissement (écoles et centres);

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit adopté le document 0506-17 relatif à la participation des commissaires à la vie des établissements (écoles et centres);

QUE, particulièrement, soit mis en application le protocole prévu au document précité.

Adopté unanimement

Président(e)

Relativement aux sujets présentés par les Services des ressources financières, monsieur Claude Vincent fournit une information concernant l'octroi aux commissions scolaires d'une allocation du MELS correspondant à une journée de suppléance pour faciliter l'administration des épreuves de fin du primaire qui se déroulent sur une période de quatre semaines, soit du 15 mai au 17 juin, dans les écoles du Québec.

Présentation est après faite par monsieur Bertrand Rodrigue des sujets des Services des ressources humaines. Après avoir reçu les renseignements requis, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Entente

RÉSOLUTION 370 0506 : CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est intervenue avec le Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (S.E.M.) concernant les griefs sur liste de rappel en formation générale adulte;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que cette entente soit ratifiée par les parties;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit autorisée la conclusion de l'entente précitée avec le Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (S.E.M.);

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Entente

RÉSOLUTION 371 0506 : CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est intervenue avec le Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (S.E.M.) concernant les griefs sur la liste de rappel en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que cette entente soit ratifiée par les parties;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soit autorisée la conclusion de l'entente précitée avec le Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (S.E.M.);

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Entente

RÉSOLUTION 372 0506 : CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est intervenue avec le Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (S.E.M.) concernant le grief sur l'octroi d'un contrat à temps plein;

Président(e)

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que cette entente soit ratifiée par les parties;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit autorisée la conclusion de l'entente précitée avec le Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (S.E.M.);

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Entente

RÉSOLUTION 373 0506 : CONSIDÉRANT qu'un accord en vertu de la clause 2-2.04 entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (C.P.N.C.F.) et la Centrale des syndicats du Québec (C.S.Q.) et la Fédération du personnel de soutien scolaire (F.P.S.S.-C.S.Q.) concernant la mise en œuvre de l'entente de principe intervenue le 15 décembre 2005;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que cette entente soit ratifiée par les parties;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE que soit ratifiée par les parties l'entente précitée;

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Non-renghement
d'enseignants

RÉSOLUTION 374 0506 : CONSIDÉRANT que la prévision des effectifs du personnel enseignant pour la prochaine année scolaire génère des surplus;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE le non-renghement des enseignants dont les noms suivent, à compter du 1^{er} juillet 2006 en conformité avec la convention collective en vigueur :

- ✓ Gilles Guillemette, enseignant en informatique à l'école secondaire Champagnat à La Tuque;
- ✓ Nancy Lemieux, enseignante en sciences et technologie à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ Olivier Plamondon, enseignant en physique et science physique à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère;

Président(e)

- ✓ Karine Tremblay, enseignante au primaire à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque.

Adopté unanimement

Mise en
disponibilité
d'enseignants

RÉSOLUTION 375 0506 : CONSIDÉRANT que la prévision des effectifs du personnel enseignant pour la prochaine année scolaire génère des surplus;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE de mettre en disponibilité, à compter du 1^{er} juillet 2006, les enseignants dont les noms suivent :

- ✓ Denis Duchesne, enseignant en formation professionnelle en fabrication mécanique, au Carrefour Formation Mauricie;
- ✓ Mario Genois, enseignant en formation professionnelle en fabrication mécanique au Carrefour Formation Mauricie;
- ✓ Raymond Goulet, enseignant en formation professionnelle en foresterie à l'École forestière de La Tuque;
- ✓ Christian Jacques, enseignant en formation professionnelle en dessin technique au Carrefour formation Mauricie;
- ✓ Yvon Marchand, enseignant en formation professionnelle en foresterie à l'École forestière de La Tuque;
- ✓ Jean-Claude Thibeault, enseignant en formation professionnelle en dessin technique au Carrefour Formation Mauricie;
- ✓ Luc Tousignant, enseignant en formation professionnelle en mécanique industrielle au Carrefour Formation Mauricie;
- ✓ Pierre Régis, enseignant en formation professionnelle en mécanique industrielle au Carrefour Formation Mauricie.

Adopté unanimement

Par la suite, les sujets présentés par les Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire sont considérés. Monsieur Jean-Guy Trépanier recommande la cession d'un terrain à la municipalité de Saint-Paulin. Après avoir reçu des précisions, les commissaires adoptent la résolution ci-après décrite.

Cession d'un
terrain à la
municipalité de
Saint-Paulin

RÉSOLUTION 376 0506 : CONSIDÉRANT qu'en juillet 1958, « La Commission scolaire de Hunterstown » a fait l'acquisition d'un terrain (l'ensemble du lot P-40, cadastre de la Paroisse Canton Hunterstown) afin de procéder au terrassement autour de l'école qu'elle projette de construire;

Président(e)

CONSIDÉRANT qu'en 1966, « Les commissaires d'école de la Municipalité scolaire de Saint-Paulin » ont vendu les lots 43, 44 et 45 à monsieur Maurice Mayrand;

CONSIDÉRANT qu'en 1985, monsieur Mayrand a vendu à la « Municipalité de Canton Hunterstown » les lots précédemment cités;

CONSIDÉRANT que suite à un mandat confié par la Municipalité de Saint-Paulin à Denis Lahaie, arpenteur-géomètre, les recherches effectuées démontrent que le titre de propriété du lot 40-Partie n'a pas été transféré à la municipalité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Paulin assume l'entretien du terrain depuis 1985 et désire clarifier son titre de propriété;

CONSIDÉRANT que la surface totale du terrain est d'environ 385 mètres carrés;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie cède à titre gratuit à la Municipalité de Saint-Paulin le terrain portant le numéro 40-Partie du cadastre du Canton de Hunterstown afin de permettre de clarifier le titre de propriété de la municipalité en conformité avec l'occupation;

QUE la Municipalité de Saint-Paulin assumera tous les frais inhérents à la conclusion de cette transaction;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer tous les documents, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 23 mai 2006.

À 21 h 20 et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 377 0506 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Président(e)

À 22 h 20, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la clôture de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 378 0506 : La commissaire représentante du comité de parents
madame Sylvie Giroux PROPOSE que soit rouverte au
public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 379 0506 : Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que
soit déclarée close la présente présente du conseil des
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire